

Bulletin d'informations

LE MONTCLARNAIS

Janvier 2016



SOMMAIRE

Editorial	Page 2	Les maires de Montclar	Page 8
Le Conseil Municipal, Les employés Communaux et les Commissions	Page 3	Petites histoires	Pages 9-10
La Population Communale	Page 4	Appel à témoignages	Page 10
Permanences municipales		Les associations	Pages 11-12-13
Site internet		Exposition « Sabotages »	Pages 14-15
Événementiel	Pages 5-6	L'âne qui avait bu la lune	Pages 16-17
Récit	Page 7	Adresses et numéros utiles	Pages 18-19
		Vues du village	Page 20

EDITORIAL

Chers habitants de la commune, quelques volontaires ont relancé le Montclarnais et je suis ravi d'utiliser ce support pour vous présenter en mon nom et au nom du conseil municipal, nos meilleurs vœux. Que cette nouvelle année vous apporte bonheur et santé à vous tous et à toutes vos familles.

Les pages qui suivent vous rappelleront les nombreux projets, activités et festivités qui se sont déroulés dans notre commune en 2015.

Nous avons la chance de bénéficier à Montclar d'une agence postale, d'un cabinet médical qui accueille un médecin et une kinésithérapeute. Il appartient à chacun d'entre nous d'utiliser ces services pour qu'ils puissent durer.

Depuis que je suis maire, je m'attache à ne pas augmenter les taxes communales et ce, malgré l'importante diminution de la dotation de l'état. Nous ne pouvons pas tout faire aussi, nous vous remercions de votre implication et de votre bonne volonté pour entretenir et fleurir devant chez vous et participer ainsi à la beauté de notre commune.

Roland CONDOMINES
Maire

L'EQUIPE DU MONTCLARNAIS

Rédacteur en chef Louis IMBRENDA
Rédactrice Graphiste Agnès LOBRY

Rédacteurs	Christine BRENTA	CB	Jacques LOUPIAS	JL
	Yves DURAND	YD	Aurélié POMMIE	AP
	Agnès LOBRY	AL	Marie-Lise ROUSSEL	MLR

LE CONSEIL MUNICIPAL

Maire : M. Roland CONDOMINES

1er Adjoint : M. Louis IMBRENDA

2ème Adjoint : M. Maurice BARTHELEMY

M. Alain BLANC
Mme Christine BRENTA
M. Guy BRU
M. Mathieu POMMIE
M. Laurent PUECH
Mme Françoise SEGUIN
M. Serge VIDAL

Monsieur Yves DURAND a démissionné du conseil municipal durant l'année

LES EMPLOYES

Voirie :

- Michel ROQUES : Contrat CUI-CAE

Garderie et ménage école:

- Leslie ROQUES

ATSEM :

- Marie-Lys RIVEMALE

Administration :

- Elisabeth MIALET

Agence Postale Communale

- Leslie ROQUES

LES COMMISSIONS

- CONSEIL D'ECOLE : Maurice BARTHELEMY
- RESPONSABLES SALLE DES FÊTES : Christine BRENTA - Guy BRU
- ASSOCIATION DE COORDINATION ET DE GERONTOLOGIE SEGALA VALLEE DU TARN ET DU VIAUR : Françoise SEGUIN
- SIEDA : Louis IMBRENDA - Serge VIDAL
- SIAEP : Roland CONDOMINES - Serge VIDAL
- COMMUNAUTE DE COMMUNES DES 7 VALLONS : Mathieu POMMIE - Louis IMBRENDA
- FINANCES – ECONOMIES : Louis IMBRENDA - Laurent PUECH
- TRAVAUX - VOIRIE : Roland CONDOMINES - Alain BLANC
- TOURISME - CULTURE - VIE ASSOCIATIVE: Christine BRENTA
- SYNDICAT VALLEE DU RANCE : Alain BLANC - Louis IMBRENDA
- COMITE DEPARTEMENTAL DU TOURISME : Louis IMBRENDA - Mathieu POMMIE
- PARC NATUREL REGIONAL DES GRANDS CAUSSES : Maurice BARTHELEMY - Roland CONDOMINES
- AGEDI (INFORMATIQUE) : Laurent PUECH
- SMICA : Maurice BARTHELEMY
- CORRESPONDANT DEFENSE : Louis IMBRENDA

LA POPULATION COMMUNALE

- **NAISSANCES** :

25 Août 2015 : Camille, Léonie, Louise CABROL née à Saint-Affrique. Fille de Christelle ROUTELLOUS et Patrice, Nicolas CABROL.

- **MARIAGES** :

26 Septembre 2015 : Mathieu POMMIE et Aurélie BERNARD

PERMANENCES MUNICIPALES

Horaires d'ouverture du Secrétariat

Lundi, Mardi, Vendredi : 09h00 à 12h00

Permanences du Maire

Monsieur le Maire reçoit sur rendez-vous

Mairie de Montclar - Le Bourg -12550 Montclar

Tél. 05.65.99.75.06 - Fax. 05.65.99.71.92

Courriel : mairie.montclar@wanadoo.fr

UN SITE INTERNET POUR NOTRE COMMUNE !

La Commune a son propre site internet ! En vous connectant sur **<http://www.montclar.jimdo.com>** d'un simple « clic » il vous sera possible de connaître toutes les informations sur notre commune et ses environs.

EVENEMENTIEL

L'année 2015 aura été riche en évènements sur la commune de Montclar.

Cela a commencé par les vœux du Conseil Municipal à tous les habitants le 10 Janvier 2015 autour d'une galette des rois. Ce fût l'occasion de présenter Michel Roques notre employé municipal et d'annoncer le départ d'Agnès Lobry de l'Agence Postale remplacée par Leslie Roques.

Il y a ensuite eu la réouverture du restaurant situé sur la place des Arcades, le Caragaula ayant définitivement fermé ses portes en juillet 2014, le conseil municipal avait entamé une campagne de recrutement pour reprendre la gestion de cet espace important pour la vie du village. Après un examen approfondi et plusieurs entretiens, ce sont finalement Ioana Plessi et David Bacquié qui ont été choisis. Ils ont accueilli leurs premiers clients le jeudi 02 avril à l'Estancar dans une salle entièrement rénovée.

Le samedi 13 juin, en présence de nombreux élus ainsi que du président du Conseil départemental, la municipalité a inauguré son aire de camping-cars, située en bordure de la D184. Toutes les personnes présentes ont ensuite pu bénéficier d'un buffet servi sur la place des Arcades et préparé par David, Ioana et Odile Jeantet.

Quelques jours plus tard, le dimanche 28 juin a eu lieu le premier vide-grenier. Le temps étant de la partie, il a remporté un franc succès. Pas moins de 40 exposants ont participé à cette journée et près de 400 amateurs ont déambulé dans les rues de Montclar à la recherche de bonnes affaires.

En juillet, du 17 au 19, c'est la traditionnelle fête du village qui a permis de divertir un public toujours aussi nombreux. Le vendredi soir une trentaine d'équipes s'est affrontée lors du concours de pétanque et tout autant pour remporter le concours de belote. En fin de soirée c'est à « Pyramidal Junior » qu'est revenu le soin de faire danser les fêtards.

Le samedi, une alerte préfectorale de vigilance orange ayant été émise, c'est finalement à la salle des fêtes qu'a eu lieu le repas moules-frites du comité, comme l'année dernière, la troupe d'Alain Palumbo a su charmer tout le monde par la qualité de son spectacle, la soirée s'est terminée par un bal animé par le groupe « Karma ».

Dimanche matin la messe a été célébrée à l'Eglise et suivie du dépôt de la gerbe au monument aux morts. L'après-midi la météo était de nouveau au beau fixe, pour le bonheur des petits qui ont pu profiter des structures gonflables installées sur la place, mais aussi des grands qui ont été initiés à la danse country avec le groupe « Authentique Country » de Millau. Ce week-end de festivités s'est clôturé en beauté par un apéro-grillades animé par le groupe « Zanzibar ».

Le week-end des 5 et 6 septembre une dizaine de cinéastes franco-belges a choisi le village de Montclar pour tourner une partie d'un film dont les scènes ont été enregistrées sur différents lieux, dont la place des Arcades, le terrain de pétanque, le belvédère... Quelques habitants ont eu le plaisir de jouer les figurants le samedi matin lors d'une partie de pétanque ou le dimanche chez Odile pendant leur habituelle partie de belote. Les réalisateurs ont promis de venir diffuser le film à Montclar avant sa sortie.

Le samedi 19 septembre la salle des fêtes a accueilli la soirée « Comme au Cabaret » organisée par l'Association Familles Rurales et présentée par Marie Quintart et ses élèves.

Le samedi 05 décembre un marché de Noël a été organisé à la salle des fêtes de Montclar et a fait la joie des exposants et des chalands venus du village et de ses environs.

AP

FELICITATION AUX JEUNES MARIÉS



Le 26 Septembre 2015

En ce beau jour de fin d'été, le soleil et l'amour étaient au rendez vous. Aurélie BERNARD et Mathieu POMMIE, tous deux habitants de Montclar, se sont unis devant leurs familles et amis pour le plus grand bonheur de tous. Une journée remplie de joies et d'émotions qui restera gravée dans les mémoires. Les festivités ont continué jusqu'au bout de la nuit dans un Mas à Saint Jean d'Alcapiès spécialement choisi par les jeunes époux. Nous leur souhaitons tout le meilleur dans cette nouvelle vie à deux...

AL

1847 à Montclar : Cérémonies religieuses au presbytère

2 baptêmes et un mariage

Début 1847, deux baptêmes et un mariage furent célébrés dans le presbytère de Montclar.

Joseph, André B fut baptisé le 21 janvier et

Sylvain, Prosper C le 14 février.

Pierre Jean C et Rosalie P se marièrent dans ce même lieu le 26 janvier 1847.

Et ce, parce que l'église était interdite.

Quatorze ans après sa construction, le presbytère abrita ces cérémonies mais pourquoi l'église fut-elle interdite en ce début d'année ? Son état mettait-il en danger les paroissiens, était-elle en travaux ou son interdiction était-elle liée à des événements politiques¹ ?

L'église a de nouveau accueilli ses paroissiens à compter de mars 1847, le clocher de l'église actuelle porte la date de 1849 soit 2 ans après cet épisode, il est donc fort probable que les deux mois d'interdiction aient été liés à des travaux plutôt qu'à des événements politiques.

Mais, si vous disposez d'informations étayant d'autres hypothèses, n'hésitez pas, faites nous les partager.

MLR

⁽¹⁾ 1847 en FRANCE

•••

La monarchie de juillet vit ses derniers mois, la république sera proclamée le 24 février 1848 après l'abdication de Louis Philippe.

Depuis 1846 la situation économique se dégrade, mauvaises récoltes, crise industrielle et financière font monter le mécontentement.

Pour se maintenir au pouvoir, Louis Philippe est contraint de museler l'opposition.

Les tentatives de prise de pouvoir des légitimistes, partisans des borbons et des bonapartistes échouent.

Les républicains estiment avoir été trompés lors de la révolution de 1830 et sont bientôt rejoints dans leurs revendications par les ouvriers et par la petite et moyenne bourgeoisie.

Les réunions politiques sont interdites, ils organisent des banquets. L'interdiction de l'un d'entre eux provoquera manifestations et barricades et provoquera l'abdication de Louis Philippe.

MLR

LES MAIRES DE MONTCLAR

La famille Déjean (notaires de Montclar) est très influente durant tout le XVIII^e siècle : elle occupe la fonction de Premier Magistrat durant plusieurs décennies !...

A noter également qu'en juillet 1793, Cabot (ami de Danton) dénonce à la Convention le fédéralisme de certains de ses compatriotes aveyronnais : dissolution de la municipalité de Montclar en 1793 pour cause "d'incivisme" !

Roland Condomines, actuel Maire, depuis 26 ans sans discontinuité devance Théophile Guitard qui l'a été de façon discontinue durant 25 ans !

	Début	Fin	Durée
nc	1789	1791	2
Déjean Victor	1791	1795	4
Durand Jean	1795	1798	3
Déjean Victor	1798	1800	2
Lacroix Jacques	1800	1804	4
Bonnet Pierre	1804	1815	11
Papalihou Guillaume Victor	1815	1834	19
Cluzel Alexandre	1834	1848	14
Déjean Victor Isidore	1848	1878	30
Déjean Victor Marie Joseph	1878	1879	1
Malaval Jean Pierre	1879	1884	5
Déjean Victor Marie Joseph	1884	1892	8
Guitard Eugène	1892	1896	4
Déjean Joseph	1896	1904	8
Chamayou Henri	1904	1915	11
Guitard Théophile¹	1915	1918	3
Chamayou Henri	1918	1929	11
Guitard Théophile	1929	1943	14
Jeanjean Louis²	1943	1944	1
Cabrol Paul	1944	1945	1
Guitard Théophile³	1945	1953	8
Doumenge Jules	1953	1965	12
Mazeran Roger	1965	1977	12
Doumenge Gabriel	1977	1989	12
Condomines Roland	Depuis 1989		

1. Remplace le maire mobilisé

2. Président de la Délégation spéciale (nommé sur décision du Préfet à la suite de la révocation de Guitard)

3. Président du CDL (comité de libération) de l'Aveyron

LES PETITES HISTOIRES

Des traditions qui perdurent !

Les archives départementales de l'Aveyron (3E 13.672, fol. 55-57) conservent un contrat d'affrayment (donation) établi le **24 mai 1549**, entre une belle-mère et son gendre, Guilhauma Cumbeza (Guillauma Combes) et Peire Bartha (Pierre Barthe) du Pouget (Brasc). Ce document précise le contenu de la pension en nature à laquelle pourra prétendre Guilhauma en cas de discorde avec son gendre :

50 livres de chair salée (sans doute du porc)

1 barrique de vin (soit 225 litres)

12 livres d'huile

6 setiers de seigle (blad seguial), soit 446,40 litres de seigle

Une demi-quarte de sel par an

Les produits du jardin et du bois de chauffage sans limite... le blé étant payé à la Saint Jolia (?) et le vin à la Saint-Michel...

1 robe tous les deux ans, 1 chemise, 1 tablier, des chaussures et des draps chaque année et l'autorisation d'habiter dans la maison jusqu'à sa mort

Ce contrat est à rapprocher de celui passé entre Justin Vigroux et ses enfants en **mai 1930** au Cabriol . Le donateur se réserve le droit d'habitation, **pour deux personnes**, à savoir lui (71 ans) et son épouse Berthe Cluzel (65 ans) "dans une chambre de sa maison d'habitation à son choix, garnie des meubles et linges nécessaires notamment deux lits complets".

En cas de non prise en charge par ses enfants, le donateur leur impose l'obligation de lui servir, ainsi qu'à son épouse, les redevances annuelles suivantes, livrables en saison convenable. A savoir :

50 kilos de porc salé (soit 1 kg/semaine)

5 hectolitres de vin (500 litres, soit près de 2 litres/jour !)

2 oies grasses (pour les fêtes ?)

6 hectolitres de blé

300 kilos de pommes de terre (soit presque 1 kg/jour)

500 francs en argent payable en deux termes semestriels

Le droit au foyer, au bûcher du domaine et au jardin, pour lui et son épouse ainsi que le droit de prendre de tous fruits pour leur consommation et le droit de promenade.

Ces redevances en nature et en argent seraient servies jusqu'au décès du premier, après lequel les quantités de denrées en nature seront réduites de moitié pour durer jusqu'au décès du survivant.

On voit qu'en quatre siècles, les coutumes ont peu changé : les quantités sont sensiblement les mêmes entre le milieu du XVI^e siècle et le XX^e siècle, mis à part le blé qui a remplacé le seigle et les pommes de terre qui ont fait leur apparition !

Ce dernier document permet aussi de mesurer la richesse d'une ferme moyenne de l'époque.

Le même Justin Vigroux fait donation à ses sept enfants des biens suivants :

Des bâtiments d'habitation et d'exploitation, Des terres (Jardin, champs, prés, bois, vignes, châtaigneraie et "*autres terres cultes et incultes*")., **Un cheptel et des outils de travail** (Vingt cinq brebis de lait, Une paire de vaches de travail, Un mulet, Trois cochons, Deux tombereaux et une charrette, Quatre charrues, Divers petits outils de culture "*tels que pioches, pelles, faux, râpeaux, haches et autres de même nature*"), **Des meubles et objets de la maison** (Quatre lits garnis en noyer, Deux tables, Douze chaises, Deux armoires en noyer, Un pétrin, Un petit buffet, Une pendule à caisse, Deux chaudrons en cuivre, Batterie de cuisine, vaisselle et poterie, Seize draps de lits usagés, Dix huit serviettes et trois nappes).

JL

APPEL A TEMOIGNAGES

MONTCLAR est votre village, que vous soyez Montclarnais depuis plusieurs générations ou que vous ayez choisi d'y séjourner ou de vous y installer depuis plus ou moins longtemps. L'histoire de Montclar a pu être construite par vos ancêtres et chacun d'entre vous continue de l'écrire au quotidien.

Nous relançons le Montclarnais et cette publication doit être la vôtre, c'est pourquoi nous proposons que les Montclarnais s'expriment dans les pages des prochains numéros. Idéalement, nous aimerions présenter à chaque numéro un récit ou une interview sur les événements du passé : faits marquants du village, histoire d'un lieu, événements familiaux...

Une chronique sur les motivations des personnes qui ont récemment choisi de s'installer à Montclar ou d'y passer la majeure partie de leur temps libre.

N'hésitez pas à nous proposer vos notes ou idées ou à nous contacter pour organiser ensemble une séance de rédaction. Nous comptons sur vous. Appelez ou laissez un message au 06 03 55 22 99.

MLR

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

L'Association des parents d'élèves des écoles de Montclar, Martrin et Saint Juery (APE) est une association, loi 1901, en lien avec les enseignants et les municipalités.

Elle a pour but de participer activement à l'aboutissement de certains projets éducatifs.

Pour fonctionner, l'APE organise chaque année différentes manifestations (Quine, Concours de Belote, repas de fin d'année...). Lors de l'Assemblée Générale du 21 septembre 2015, ont été réélus au bureau :

- Présidente : Agnès Lobry
- Trésoriers : Thierry Roques, Sébastien Alibert
- Secrétaires : Valérie Barthélémy, Marie-Ange Fage



Les membres de l'association tiennent à vous remercier pour votre participation tout au long de l'année.

AL

ECOLE DE MONTCLAR

Cette année, 18 élèves ont fait leur rentrée à l'école de Montclar. De la petite section au CP, chacun a pu trouver sa place et se faire de nouveaux copains.

Pour fêter Noël, les élèves ont été invités à aller manger directement au restaurant « l'Estancar ». Ils ont été super bien reçus par Ioana et David qui avaient préparé pour l'occasion une très belle table.

Les petits ont eu la surprise de voir arriver le père Noël avec sa hotte remplie de cadeaux.



AL

L'ASSOCIATION DES AMIS DU CIMETIERE ET DE L'EGLISE DE L'HOPITAL A MONTCLAR

Les habitants de Montclar connaissent bien maintenant l'association qui a été créée en octobre 2012 par les habitants du hameau contigu dans le but de sauver ce qui pouvait encore l'être de la malheureuse destruction de l'église de l'Espital (aussi nommée église de St Jean des Cabilladouires). En effet, abîmée par la foudre vers 1920, devant les frais de restauration, il fut décidé par le conseil municipal de la détruire et d'en récupérer les pierres pour construire le château d'eau de Montclar en 1969, ce qui a permis aux habitants d'avoir l'eau courante.

Enfouis sous les fougères et les frênes les restes de cette église et son cimetière (lui, entretenu de temps à autre par la municipalité) disparaissaient petit à petit sous les gravats de remblais et la végétation.

La décision de sauver ce que l'on pouvait encore de ces ruines fut prise par le conseil municipal sous l'instigation du dit conseil Yves Durand et Christine Brenta Concordia (chantier européen de jeunes), afin dans un premier temps de dégager la ruine (en 2011). En 2012 un deuxième chantier continua les travaux et dégagea l'entrée du cimetière et retrouva le sol initial sous les conseils des archéologues de Concordia et du département.

Les parties en danger furent ensuite protégées (les arases des murs par des enduits de chaux), les tombes relevées et nettoyées, consolidées, les croix refaites, les débuts de fenêtres dégagés, la voute de la principale fenêtre fut reconstituée avec ses pierres retrouvées, les pierres sculptées des voutes furent mises à l'abri des intempéries dans une serre, l'oculus fut reconstitué (qui devait se situer sur le tympan plat au-dessus du chœur) en retrouvant les pierres à l'extérieur et à l'intérieur de ce chantier incroyablement désordonné : on y retrouve sans aucun sens des éléments en pierre sculptée du mur nord sous le mur sud et inversement : cela est dû à la destruction de l'église à coup de béliers, tracteurs ou bulldozer ? C'est le passé...

La mairie signe un accord avec l'association, à sa demande, pour 10 ans lui déléguant la responsabilité de la continuation du chantier.

En juin 2013, grâce à Anne Ballereau alors sous -préfète, Roland Condomines notre maire et surtout Monsieur Dominique Paillarse directeur de la DRAC (Direction Générale des Affaires Culturelles de Midi Pyrénées) l'accord est donné à l'association pour la continuation du chantier.

Malheureusement les archéologues départementaux et le Conseil général n'ayant ni les subsides ni le temps de s'occuper de ce petit chantier, il nous a été conseillé de nous débrouiller sans eux et de nous tourner vers des archéologues privés agréés ce que l'association a décidé de faire.

Deux jeunes archéologues diplômées Isabelle Mangeot et Ellia Martin ont passé une première semaine afin de faire le travail et de rédiger un premier rapport au sujet des travaux exécutés et reviendront au printemps afin d'entreprendre l'inventaire.

Les travaux continuent grâce aux bénévoles (merci surtout à Frank), aux entreprises (merci à Blanc pour l'évacuation des tonnes de remblais et pierres), à la municipalité pour son aide financière et sa solidarité, au Crédit Agricole pour son don, aux Serres Tonneaux pour leur aide financière. Merci aux donateurs et à tous les membres sans qui nous ne pourrions rien entreprendre.

Les dernières découvertes :

- les murs extérieurs des ruines de la façade nord de l'église (leur dégagement)
- Les souches des murs nord dont les fondations de la chapelle nord (leur dégagement)
- Le sol de cette chapelle intacte et son dégagement.

Les projets :

- Continuer de déblayer jusqu'au sol en dalles les amas de terre et pierres accumulés dans la surface de l'église.
- Réinstaller une couverture à la serre protégeant les pierres des intempéries (le plastique défectueux est en train de céder), un nouveau doit être installé ces jours-ci.
- Organiser la suite des travaux et fixer la date de la réunion de l'assemblée générale.
- Faire les plans et budgéter une protection à long terme de l'église et des pierres qui y ont été trouvées.

Merci à tous.

La présidente.

CB

EXPOSITION « SABOTAGES »

Gilles Brenta peintre belge, habitant de la commune de Montclar depuis plus de 20 ans expose des toiles, dessins et objets ces mois-ci à Gaillac : Galerie Loin-de-l'œil 3,rue Max de Tonnac . Visites le week-end et sur rendez-vous :06 12 15 30 68

Peintre surréaliste ami de Louis Scutenaire, Irène Hamoir, Marcel, Mariën, Tom Gutt, il fréquente ce milieu surréaliste belge et expose avec les uns et les autres depuis 1970, cela ne l'empêchant pas d'être le décorateur pour la série de Roland Topor et Henri Xhonneux : *Téléchat*, réalisateur d'un film sur Noël Arnaud (écrivain voisin de Penne du Tarn) et autre film sur les peintres Pompiers etc...

Sous le titre de SABOTAGES :

Il joue avec les sabots en tous sens :

« Le sabot est ici décliné dans toutes ses fonctions impossibles mais avérées, on le voit aussi bien à l'abordage qu'au sabotage, en drakkar comme en kamikaze, en fléau comme en zèbre. En poupée vaudou ou en aéroplane, le sabot se déguste sur tous les modes, mais moins volontiers à la mode de chez nous, encore conventionnelle, qu'à la mode de Brenta, autrement capiteuse. »



« Si, dans un geste minimal mais fortement suggestif, Gilles Brenta a hissé un de ses sabots sur un talon haut, nous ne manquerons pour autant de lui dire, en guise de salutations désuète et admirative : Chapeau bas ! » Mediapart Jean-Claude Leroy

« Aucun n'a de titre. On pourrait être tenté de leur en trouver un, ne serait-ce que par jeu, comme le faisaient les compagnons de Magritte pour les tableaux de leur ami. Brenta s'y refuse. Ce serait pour lui solution de facilité. Ses objets sont mystérieux : il préfère qu'ils gardent leur mystère, et les protège de tout ce qui pourrait faire obstacle au regard qu'on leur porte. A ce prix est leur liberté, une liberté sans limite ». Dominique Rabourdin»



Le succès étant, l'exposition se prolongera en janvier



L'âne qui avait bu la lune

Un còp èra, sur la place des arcades de Montclar, il y avait un bassin commun. Un pisòt.

Là, les bouviers abreuyaient leurs bestiaux et les femmes faisaient la bugada, la lessive.

Un soir vers sept heures et au temps des morts (mois de novembre) la lune se mirait dans l'eau du bassin comme elle l'aurait fait dans un grand miroir. A ce moment un homme arriva pour faire boire son âne. Du temps que l'âne buvait, le vent tourna tout d'un coup et le ciel se couvrit de nuages pour toute la nuit. Alors l'homme épouvanté partit en criant :

_ « Ai! Medamne Mila Dieu ! Ai ! Medamne Mon Dieu ! Mon ase a begut la luna ! Mon âne a bu la lune ! »

A ces cris, tous les gens de Montclar accoururent épouvantés.

_ « Que dises, maluròs ? »

_ « Mon ase a begut la luna ! Mon âne a bu la lune ! »

Les gens de Montclar regardaient dans le ciel, regardaient dans le bassin et ils criaient en pleurant :

_ « Son âne a bu la lune ! Son ase a begut la luna ! »

Aussitôt les consuls s'assemblèrent, pour aviser, devant la porte de l'église

_ « Amenez-nous l'âne qui a bu la lune. »

On leur amena l'âne par le licol.

_ « Ase ! siás tu qu'as begut la luna ? »

L'âne leva la queue et se mit à braire.

_ « Tu as beau dire, c'est toi qui a bu la lune. Comment ferons-nous maintenant pour y voir la nuit ? »

L'Âne releva la queue et se remit à braire.

_ « Ah ! macarèl es aital que tu fais cas de la justice. Eh ben ten! Nous te condamnons à mort. Seras penjat ! »

Dix minutes plus tard, l'âne était pendu à un arbre.

Alors un du conseil se ravisa.

« Mes amis, dit-il, nous avons outrepassés nos pouvoirs de juges. Certes, il nous est permis de condamner à mort ; mais nous n'avons pas le droit de faire mourir. Ce droit n'appartient qu'au Maître-Juge de Réquista. A sa place, je prendrais fort mal ce qui vient de se passer. Afin de faire la paix avec lui, envoyons-lui beaucoup de volailles. Faisons-lui porter aussi l'âne mort. Le Maître-Juge choisira un chirurgien pour faire sortir la lune prisonnière dans le ventre de la bête. Et il ne manque pas, à Réquista de grandes échelles doubles.

En la dressant contre le clocher de l'église, un serrurier fort et hardi trouvera, je me pense, la manière, lo biais de raccrocher la lune à sa place dans le ciel. »

Ce qui fut dit fut fait.

Douze garçons de Montclar partirent aussitôt, chargés de poulardes, de capons, d'oies et de dindons, chez le Maître-Juge.

Douze autres prirent sur les épaules une longue barre de chêne, où pendait l'âne mort, attaché par les quatre pattes.

Jusqu'à la capèla tout alla bien.

Mais plus loin, les loups de la castanhal (châtaigneraie) de Saint Igest, sentirent l'odeur de l'âne mort et arrivèrent en hordes, hurlant comme possédés du Diable. Les garçons épouvantés jetèrent à terre la volaille et l'âne puis s'enfuirent au galop jusqu'à Montclar. En rien de temps toute la volaille était mangée et l'âne rongé jusqu'aux os.

Le lendemain, la lune brillait dans le ciel comme à son habitude. Alors les consuls de Montclar se sentirent bien soulagés.

« Los lops de la castanhal de Saint Igest, dirent-ils, nous on rendu un fameux service. Maintenant que l'âne est mangé le Maître-Juge ne saura pas que nous l'avons fait pendre. Et pour la lune qu'il avait bu, vesetz qu'es pus finòta que los lops. Elle s'est échappée toute seule et s'est remise à sa place dans le ciel. »

E cric e crac, mon conte es acabat.

Et cric et crac mon conte est fini.

ADRESSES ET NUMEROS UTILES

DANS LE BÂTIMENT

BLANC MONTCLAR : Entreprise de maçonnerie et couverture 05.65.99.73.00

GUY BRU : Entreprise de terrassement et de travaux-publics

05.65.99.75.11

ANDRE GENIEYS : Entreprise d'électricité - plomberie – chauffage

05.65.99.72.39

SERVICES

AGENCE POSTALE : Ouvert les lundis, mardis, jeudis et vendredi de 8h45 à 12h30

05 65 49 24 15

GROUPAMA - ASSURANCE : Le premier mercredi du mois l'après midi (à la cantine de l'école de Montclar) - Annie Boularan 06.70.45.15.37

MLR CONSEIL : Conseil audit et accompagnement à la certification d'entreprises suivant les normes ISO 9001 et EN 9100

06 03 55 22 99

AIRE DE CAMPING CARS

DANS L'ALIMENTATION

CAFE-EPICERIE « Chez Odile » Café-Epicerie-Tabac - Ouvert 7 jours sur 7-

05.65.99.78.48

CHARCUTERIE ARTISANALE Christian Rouquette - Ouvert les jeudis et vendredis - 05.65.99.78.59

VENTE DIRECTE D'AGNEAUX ET DE BREBIS - GAEC Doumenge -

06.77.93.92.02

MARAICHER - Luc Damoiseau 05.65.99.71.98 - 06.28.27.80.26

DANS LA RESTAURATION

BAR RESTAURANT L'ESTANCAR : Ioana et David - 05.65.49.11.50

DANS LA SANTE : MAISON DES SERVICES

MEDECIN GENERALISTE Docteur Bernard RICARD - Tous les jeudi après midi sur rendez-vous - 05.65.74.02.24

KINESITHERAPEUTE Rosette SLUIMAN - sur rendez vous 06.85.24.44.20

PHARMACIE

COUPIAC : (Marie-Hélène DELON) - 05.65.99.40.15

GITES SUR LA COMMUNE

HAMEAU DE SAJAC : - Le GRENIER (6 personnes)
- La GRANGE (2 personnes)
- La CALLUNE (5 personnes)

M. Banide Edmond - 06.72.98.34.86 - www.gites-de-france.com

HAMEAU DE PALARET : MAISON BROUSSE (6 personnes)

M. Brousse - 06.62.69.21.12

HAMEAU DE LA BALMARYE 6 personnes

M. Cambon Marc - 06.79.31.88.34

HAMEAU DE LA BALMARYE (Valentine) : (4 personnes)
(les Frênes) : (11 personnes)

Me Cambon Bernadette - 06.87.78.17.76 - www.gites-valleedutarn.com

GITES ET CHAMBRES D'HOTES AUX ENVIRONS DE MONTCLAR

GITES

COUPIAC (Oustalets de Moussac) : 3 Gîtes 4 à 6 personnes - 04.67.37.01.24
(l'Houstalet de Loubac) : 1 Gîte 2 personnes - 06.03.21.92.79
(la maison de Marie à Clamensac) : 1 Gite 4 personnes + 1
Chambre d'hôte 2 personnes - 06.15.37.63.06 - lamaisondemarie.fr
(le Mas des Eglantines à Lapaloup) : Chambre d'hôtes 8 personnes -
05.65.49.10.56

BROUSSE LE CHÂTEAU (La Calade) 1 Gite 4 personnes - 06.73.23.05.50

CAMPINGS

COUPIAC (Mas Haut) : Emplacement tentes et Mobil-homes
06.87.07.66.11

SAINT IZAIRE (le Batut) : 54 emplacements bord du Tarn
06.65.96.75.79

(La Planque) : 12 emplacements bord du Dourdou
06.65.99.40.31

HOTEL

BROUSSE LE CHÂTEAU (Relays du Château) : 12 Chambres simples, doubles, Gîte 4 personnes, restaurant 40 couverts 05.65.99.40.15



UNE VUE DU VILLAGE

